



PAR COURRIEL

Québec, le 14 juillet 2020

Monsieur Joël Lambert
Directeur adjoint
Service de l'environnement
Ville de Victoriaville
Édifice Robert-Caron
400, rue De Bigarré
Victoriaville (Québec) G6P 4Z2
Joel.Lambert@victoriaville.ca

Objet : Réponse à une demande d'information – Projet de restauration du réservoir Beaudet à Victoriaville

Monsieur,

La commission prend acte de vos correspondances des 3 et 10 juillet 2020 dans lesquelles vous nous indiquez que les questions qu'elle vous a soumises débordent, selon vous, du mandat qui nous a été confié par le ministre.

Nous vous remercions de nous avoir fait parvenir vos réponses malgré votre opinion à cet égard. Cependant, nous aimerions attirer votre attention sur l'article 43 des Règles de procédure du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, qui prévoit ceci :

43. Outre les cibles identifiées par le ministre dans le mandat, la commission peut considérer toute autre préoccupation soulevée lors d'une séance.

Cet article a été intégré à nos règles de procédure notamment afin de nous assurer que les participants puissent s'exprimer, malgré les cibles identifiées dans le mandat confié par le ministre, sur toute préoccupation qui leur est propre. Le pouvoir de la commission de considérer ces préoccupations dans le cadre de son enquête est un corolaire direct de cet objectif. Par ailleurs, prenez également note que nos règles de procédure, incluant l'article 43, ont été approuvées par le gouvernement avant leur entrée en vigueur.

En l'espèce, la nature des questions que la commission vous a soumises est directement liée à une préoccupation soulevée lors des séances publiques. La commission détient donc le pouvoir de vous questionner sur ce sujet.

Nous vous remercions de votre collaboration dans le présent dossier.

Sincères salutations,



Georges Lanmafankpotin, commissaire

Pièces jointes : Courriel du 3 juillet transmis par Joël Lambert de la Ville de Victoriaville
Courriel du 10 juillet transmis par Joël Lambert de la Ville de Victoriaville

Copie conforme : M. Serge Cyr